

Soutien en droit en BTS NRC et AG PME-PMI 1^{re} année

Syllogismes sans amertume¹

En quoi la maîtrise d'une forme de raisonnement logique constitue-t-elle une compétence incontournable pour aborder le droit ? Une séquence de soutien, qui vise à construire l'acquisition de la technique argumentative du syllogisme, démontre à l'envi l'importance et les enjeux de cette compétence qui peut être considérée comme une clé de la démarche logique et juridique.

Lycée la Herdrie, Vertou [44]

Propos recueillis par J. Perru auprès D. Covin, professeur d'économie-droit

A l'heure où l'on apprend que l'accompagnement personnalisé en lycée doit être conçu en termes de compétences, il n'est pas si fréquent de rencontrer des ateliers de soutien qui fonctionnent sur ce principe, dans l'enseignement supérieur. En classe de BTS 1^{re} année, un petit groupe d'étudiants des deux sections de Négociation relation client et assistant de gestion en petites et moyennes entreprises ou petites et moyennes industries se penche sur les arcanes retorses du syllogisme, chaque lundi soir depuis le début de l'année 2011. S'agit-il d'études philosophiques, logiques, littéraires ou juridiques ? Il est difficile d'en juger, puisque la séquence mêle indistinctement la pensée aristotélicienne, les syllogismes et les sophismes, un extrait d'une pièce d'Eugène Ionesco ainsi qu'un refus de priorité routière et des menus gastronomiques. Rappels théoriques et culturels, références littéraires, analyses de cas à traiter se succèdent.

Mise au point

Un pourcentage croissant d'étudiants qui arrivent en BTS sont titulaires d'un baccalauréat professionnel. C'est d'ailleurs l'effet d'une impulsion institutionnelle qui, de manière à augmenter le degré de qualification d'une cohorte, préconise de réserver un certain nombre de places aux élèves issus de lycées professionnels. Or,

ceux-ci, qui n'ont pas reçu d'enseignement de philosophie, ont été moins préparés, de ce fait, à la conceptualisation. Il n'en reste pas moins qu'ils réussissent le plus souvent à obtenir le diplôme du BTS. De même, des étudiants insatisfaits des études dans lesquelles ils se sont engagés peuvent, dorénavant, intégrer une formation en BTS en cours d'année, à partir du second semestre. Cette réorientation, qui vise à éviter aux étudiants une perte de temps, oblige à prévoir à leur intention une remise à niveau afin de compenser leur non-présence lors du premier semestre. Cette configuration nécessite de plus en plus d'organiser des cours de soutien afin de franchir la marche, parfois haute pour certains, qui les sépare du niveau de cette formation. L'approche adoptée peut sembler spécieuse, originale, voire minimaliste. Elle part pourtant d'un diagnostic. L'exercice de qualification juridique consiste à partir du droit pour examiner des cas précis (voir page 2). Le code de la route se compose par exemple d'articles de loi qui trouvent leur application dans telle ou telle situation. Or les étudiants ont souvent tendance à passer directement du texte juridique à la conclusion sans tenir compte d'une étape intermédiaire qui constitue pourtant un élément indispensable de la démonstration. Le raisonnement en trois temps est donc incontournable. Afin d'améliorer la

Extrait de la méthodologie de l'exercice de qualification juridique

Comment procéder ?

1. Appliquer la démarche du syllogisme juridique

La démarche de la qualification juridique est celle du syllogisme (raisonnement par lequel deux propositions sont mises en rapport pour déduire une conclusion). Le syllogisme en droit ou syllogisme judiciaire se décompose de la manière suivante : une règle juridique (la majeure) ; la constatation des faits et leur qualification (les faits entrent dans une catégorie juridique) : cela constitue le cas particulier (la mineure) ; enfin, l'application du régime juridique (la règle de droit) au cas particulier : on obtient la conclusion du syllogisme (la décision), déduite automatiquement des deux propositions précédentes.

Il s'agit donc de rapprocher des faits juridiquement qualifiés des règles de droit applicables par un jeu de logique.

Ce raisonnement apparaît nettement dans la rédaction des arrêts de la Cour de cassation, sous la forme suivante : visa ou règle de droit, faits juridiquement qualifiés, régime juridique.

2. Se préparer à l'exercice de qualification juridique

Pour bien se préparer à cet exercice, il faut, lors de l'apprentissage d'une règle de droit : s'entraîner à délimiter les

cas d'application de cette règle et à éliminer les situations dans lesquelles la règle ne s'applique pas ; apprendre à transformer des situations du langage courant en langage juridique ; dans un arrêt, s'entraîner à analyser les arguments des parties : ce que revendiquent les parties pour que la règle de droit leur soit appliquée.

3. Appliquer l'exercice de qualification à la résolution d'un cas pratique

Il existe deux types de cas pratiques : celui dans lequel est posée une série de questions, et celui qui se termine par une formule du type "Qu'en pensez-vous ?". Dans ce dernier cas, la méthodologie à appliquer est la suivante :

1. lire l'énoncé ;
2. exposer les faits ;
3. identifier le problème à analyser ;
4. qualifier juridiquement le problème ;
5. présenter les règles de droit permettant d'apporter une réponse au problème posé ;
6. appliquer ces règles aux faits de l'espèce ;
7. exprimer la prise de position finale.

démarche argumentative, il convient de revenir sur certains prérequis logiques.

Une exposition absurde

Les étudiants découvrent d'abord un extrait de *Rhinocéros* écrit en 1959 par Ionesco. Satire du totalitarisme, cette pièce de théâtre met en scène, dans une ville imaginaire, un groupe de petits fonctionnaires progressivement atteints, telles les victimes d'une épidémie, par une vague d'endoctrinement. Pour dénoncer le fanatisme et la brutalité aveugle de la bête immonde des régimes autoritaires, Ionesco a imaginé que les personnages se métamorphosent tour à tour en rhinocéros. Parmi eux se trouve un logicien. Bérenger, un marginal alcoolique qui incarne, aux yeux du dramaturge, la conscience universelle, fait de la résistance. Dans l'extrait distribué, Jean tente de démontrer à celui-ci comment lutter contre son alcoolisme. Au cours d'un dialogue absurde interférant avec le précédent, le pseudo-logicien énonce des syllogismes tels que : "Tous les chats sont mortels. Socrate est mortel. Donc Socrate est un chat." Ce à quoi le vieux monsieur auquel il s'adresse lui répond : "C'est vrai, j'ai un chat qui s'appelle Socrate !". C'est l'occasion d'aborder les sophismes, soit les raisonnements fallacieux destinés à induire en erreur. Apparemment rigoureux et logique, le sophisme, qui imite le schéma du syllogisme, n'est en réalité pas valide, ce qu'il convient de ne pas confondre avec vrai. Pourquoi le philosophe Socrate n'est-il pas un félin ? Dans la réplique dramatique, la logique fallacieuse provient de l'insuffisance des prémisses. Le grand terme "mortel" n'est pas utilisé à bon escient, puisque le schéma strict du syllogisme exige

que celui-ci se retrouve dans la conclusion, ce qui n'est pas le cas. Le caractère absurde de la pièce de Ionesco conduit à malmener la logique à des fins humoristiques. Mais l'inférence formelle, soit l'opération par laquelle on admet la vérité d'une proposition en vertu de sa liaison avec d'autres propositions tenues pour vraies, doit tenir compte de la construction rigoureuse des prémisses. L'analyse de ce sophisme est l'occasion de revenir sur la logique du véritable syllogisme, dont l'étude fait appel à de réelles compétences conceptuelles.

Avocat d'Aristote

Un petit rappel de logique formelle s'impose. On appelle syllogisme tout raisonnement déductif rigoureux tel que, de deux propositions premières nommées prémisses, on tire la conclusion qui s'y trouvait implicitement. Un syllogisme simple ne doit avoir que trois termes : le grand, le moyen et le petit terme. Chacun d'eux étant employé deux fois, il en résulte trois propositions. Dans la prémisses majeure, entrent les moyen et grand termes ; dans la prémisses mineure, les moyen et petit termes, dans la conclusion, le petit et le grand terme. Considérons l'exemple le plus connu sans doute de syllogisme : "Tous les hommes sont mortels. Or Socrate est un homme. Donc Socrate est mortel." La première proposition, soit la prémisses majeure, contient le grand terme : "mortel". Il s'agit d'une affirmation universelle. La seconde, prémisses mineure, contient le moyen terme : "homme". Le sujet "Socrate" est pris dans la totalité de l'extension du précédent énoncé. Dans la conclusion, dans laquelle le moyen terme "homme" n'apparaît pas, le petit terme "Socrate" est sujet tandis

que le grand terme “mortel” est prédicat, soit attribut. Le moyen terme doit être présent dans chacune des prémisses afin de relier les deux autres termes, selon un schéma qui peut être modélisé de la manière suivante :

cadre général abstrait qui doit ensuite concerner des cas particuliers et concrets. En droit, des situations concrètes sont examinées. Comment les apprécier ? À quel texte de loi faut-il se référer pour statuer sur tel cas de figure

	Termes		
Prémisse majeure	Moyen		Grand
	Tous les hommes	sont	Mortels
Prémisse mineure : OR	Petit		Moyen
	Socrate	est	un homme
Conclusion : DONC	Petit		Grand
	Socrate	est	Mortel

Le syllogisme permet donc de mettre en rapport deux termes au moyen d'un troisième. Comme le signale Renouvier dans son *Traité*, il s'agit d'“un rapport de rapports”. Une biographie succincte d'Aristote est alors distribuée afin de rappeler que le philosophe grec est l'“inventeur” de la logique au sujet de laquelle il a écrit des traités réunis sous le titre *Organon*. Celui-ci a notamment systématisé l'usage des syllogismes et abordé l'argumentation éristique, soit spécieuse, dans ses Réfutations sophistiques.

Accident et gastronomie

Après ces prolégomènes littéraires et philosophiques, deux travaux dirigés sont enfin proposés, qui concernent plus directement le droit. Le premier cas pratique porte sur un accident de la circulation. À une intersection, un automobiliste arrivant à votre gauche, qui a percuté votre véhicule, refuse de signer le constat amiable, considérant qu'il est dans son droit. Comment démontrer à votre compagnie d'assurance que vous êtes dans votre droit en utilisant un raisonnement syllogistique ? Des articles du code de la route accompagnent l'exercice (voir ci-contre). Le second cas consiste à analyser une situation juridique à dominante culinaire. Un serveur d'une grande brasserie parisienne reçoit quotidiennement dans son appartement des inconnus auxquels il sert des menus gastronomiques moyennant finances. Peut-on considérer qu'il dirige une entreprise ? De même, des éléments de jurisprudence sont fournis afin de traiter ce cas (voir page 4). Ces exercices juridiques nécessitent de recourir au syllogisme pour argumenter.

La logique juridique

La pratique du droit implique donc l'exercice de la logique. L'argumentation que l'on y développe repose sur une démarche déductive. En effet, la loi expose un

Un accident litigieux ?

Travaux dirigés L'argumentation en droit

Cas pratique :

Vous abordez une intersection de 2 routes non prioritaires en l'absence de tout panneau. Le conducteur arrivant à votre gauche vous percute. Il affirme avoir raison et refuse de signer le constat amiable. Vous devez écrire à votre assurance pour prouver votre bonne foi en adoptant un raisonnement syllogistique.

- 1) Lire la méthodologie de l'argumentation en droit (le syllogisme en droit).
- 2) Retrouver l'article du code réglementant les priorités de passages.
- 3) Rédigez votre argumentation en utilisant une prémisse majeure, mineure, et conclure.

Code de la route
Version consolidée au 14 juillet 2010
Partie réglementaire
Livre IV : L'usage des voies.
Titre Ier : Dispositions générales.
Chapitre V : Intersections et priorité de passage.
Article R415-5

Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf dispositions différentes prévues au présent livre.

Le fait, pour tout conducteur, de ne pas respecter les règles de priorité fixées au présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Tout conducteur coupable de cette infraction encourt également la peine complémentaire de suspension, pour une durée de trois ans au plus, du permis de conduire, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de quatre points du permis de conduire.

Gastronomie en amateur ?

Séance de travaux dirigés Terminale stg droit

Analyser une situation juridique

Actuellement, la mode en Europe est d'accueillir pour un soir des inconnus chez soi et de leur proposer un menu. François accueille ainsi des étrangers chez lui, dans son appartement à Paris. Il propose tous les soirs des menus gastronomiques pour environ 20 euros. Tout le monde est ravi. François améliore l'ordinaire, en plus de son travail de serveur en semaine. Il est salarié le matin dans une grande brasserie parisienne. Le samedi, par exemple, il fait jusqu'à 20 couverts. Les invités découvrent un lieu convivial et insolite au cœur de Paris. François dispose d'un complément de revenus non négligeable versé en liquide la plupart du temps. Il peut ainsi investir dans des éléments de restauration et aussi exercer un art qu'il affectionne par-dessus tout : la cuisine.

- 1 François dirige-t-il une entreprise ? Vous répondrez en empruntant un raisonnement syllogistique (voir ci-dessous annexe 1).
- 2 Quelles en sont les conséquences juridiques ?
- 3 Quel devrait être le statut juridique qu'il devrait retenir ?
- 4 François vous demande de le conseiller sur la forme juridique la plus pertinente selon vous.

Annexe 1

Selon la jurisprudence, il faut réunir deux critères pour caractériser l'entreprise, en droit (que cette entreprise soit de droit ou de fait) : l'exercice d'une activité et l'existence de moyens.

L'activité doit répondre à trois conditions : être exercée de façon autonome (ne pas être sous la subordination d'un tiers), consister en la répétition d'actes déterminés (une seule fois ne suffit pas), et avoir un caractère économique (échange sur un marché).

Les moyens nécessaires à l'exercice de l'activité sont les différents biens corporels ou incorporels qui vont être mis à la disposition de l'entreprise pour lui permettre de fonctionner.

**Attention à l'orthographe, à la syntaxe
et à la précision du vocabulaire.**



précis ? Comment, à partir de celui-ci, raisonner sur une situation donnée afin d'aboutir à une conclusion pertinente ? Le savoir juridique s'allie au savoir-faire logique. C'est là que le syllogisme intervient. Toute situation de la vie sociale est susceptible d'être concernée par le droit. L'exercice de qualification juridique vise à découvrir la règle générale, à appliquer celle-ci au cas particulier pour lequel on cherche une situation juridique. Qualifier une situation consiste à déterminer la règle de droit applicable (ou prémisses majeure), à l'appliquer au cas étudié (prémisse mineure) afin d'en déduire une décision de justice. Maîtriser le syllogisme est donc indispensable pour mener une analyse juridique. L'évaluation des devoirs tient compte de la mise en œuvre rigoureuse de toutes les étapes de ce type de raisonnement. Comme en géométrie, la qualité de la démonstration importe au moins autant que le résultat, fut-il exact. D'ailleurs, les compétences analytiques et argumentatives s'appliquent tout autant, en BTS, dans d'autres disciplines telles que le marketing ou la culture générale et l'expression. En première et terminale, le français, les mathématiques et la philosophie recourent, de même, au syllogisme. Tous les génies sont immortels. Or Ionesco fut académicien. Donc Ionesco a immortalisé le rhinocéros pour aider à l'étude du droit !

1. Par référence aux *Syllogismes de l'amertume* de Cioran.